

Communauté de Communes Anjou Loir & Sarthe

RÉALISATION D'UN PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE
ET ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION
TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF DE MAINE ET LOIRE

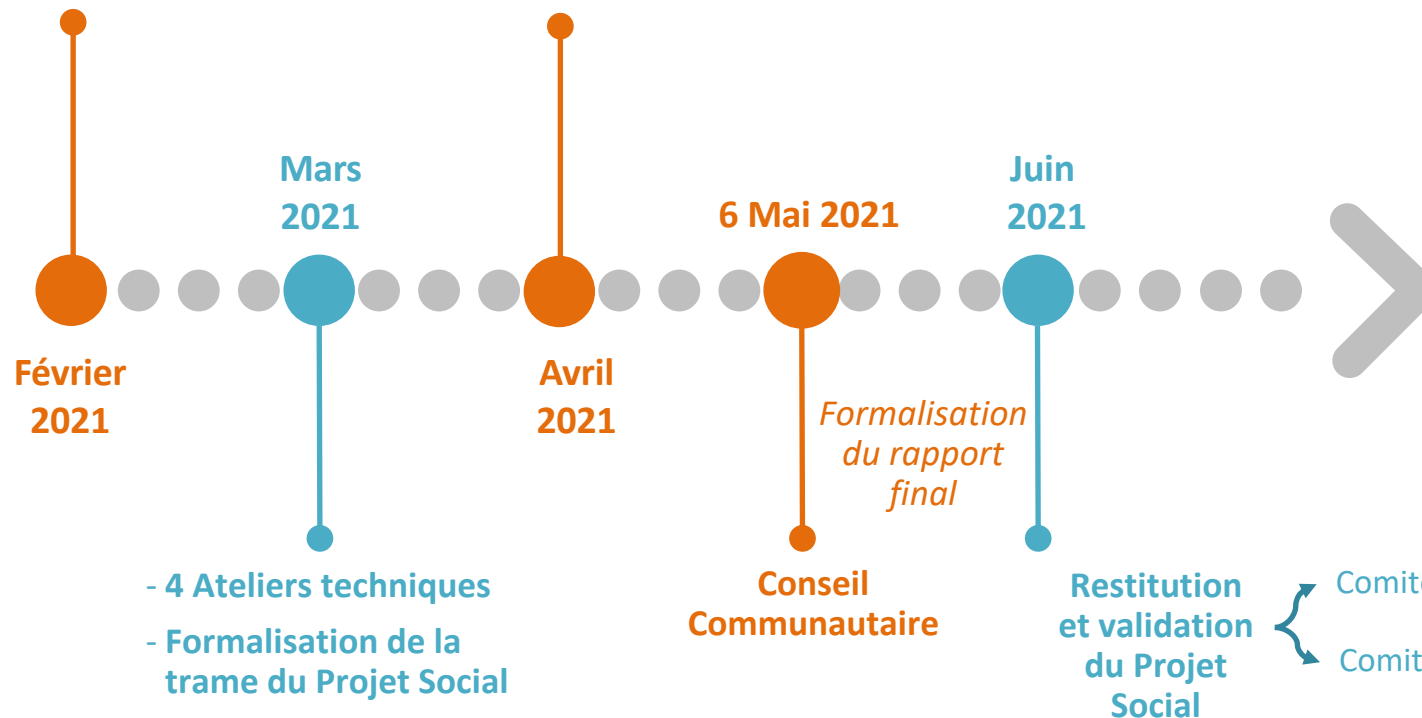
Conseil Communautaire

Présentation du Projet Social de Territoire

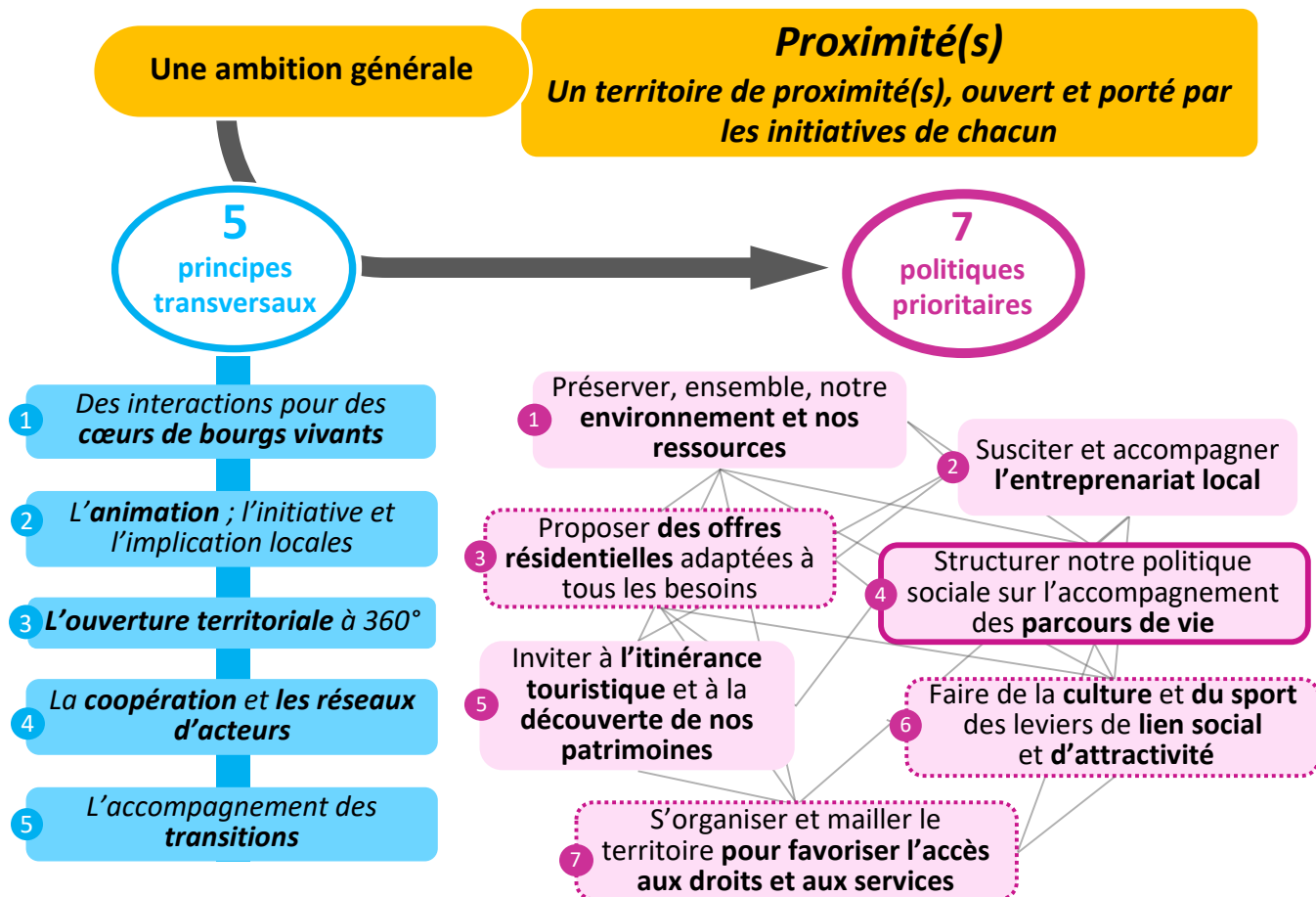
6 mai 2021

Calendrier des principales investigations réalisées pour la définition du Projet Social

Séminaires de travail avec les élus :
Réflexion sur les axes stratégiques à promouvoir



La place et l'articulation du Projet Social avec le Projet de Territoire



Le Projet Social est structuré, en cohérence avec le Projet de Territoire, selon :

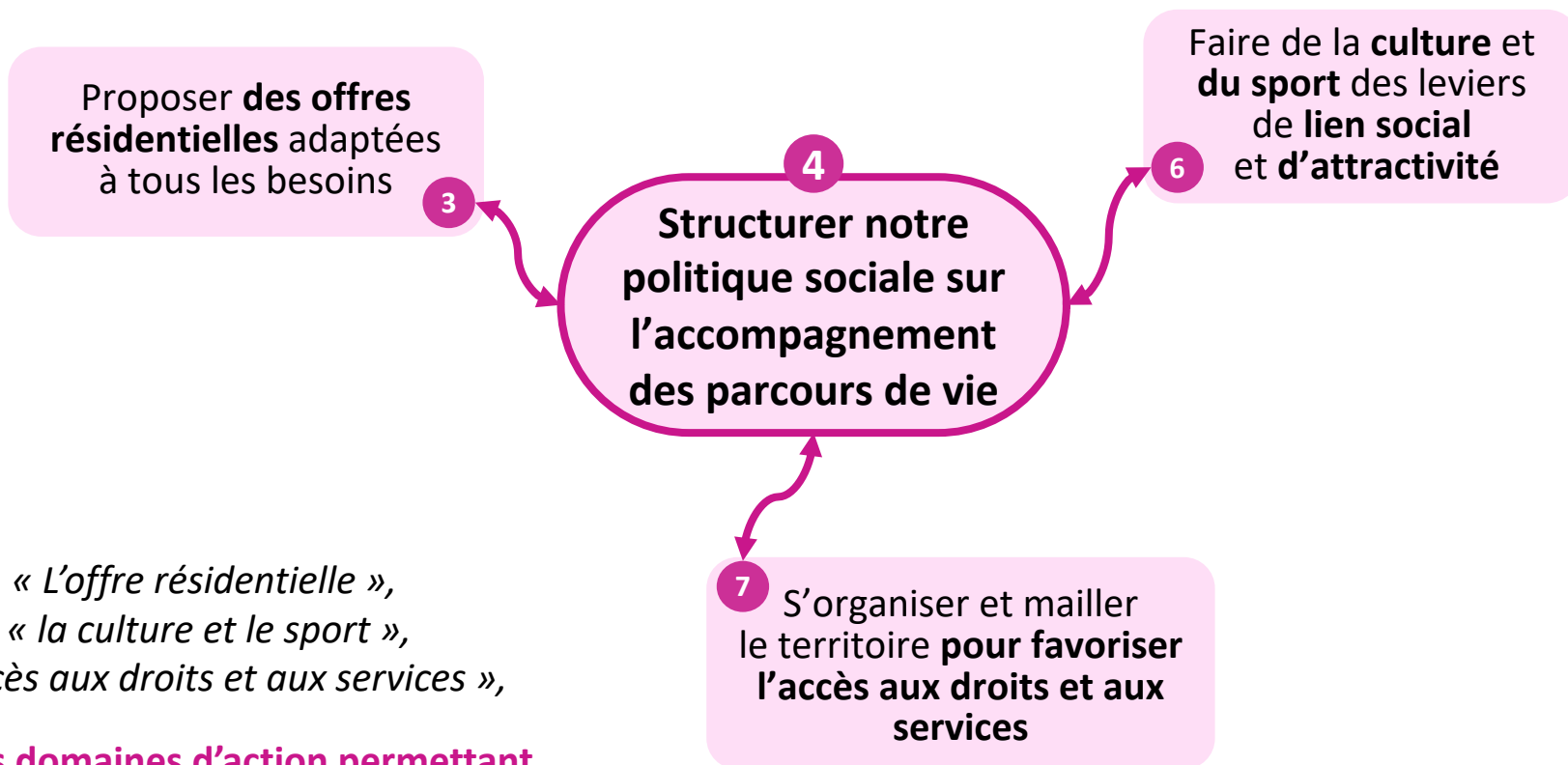
→ 5 principes transversaux ...

→ Une principale politique prioritaire ...

→ 3 autres politiques prioritaires ...

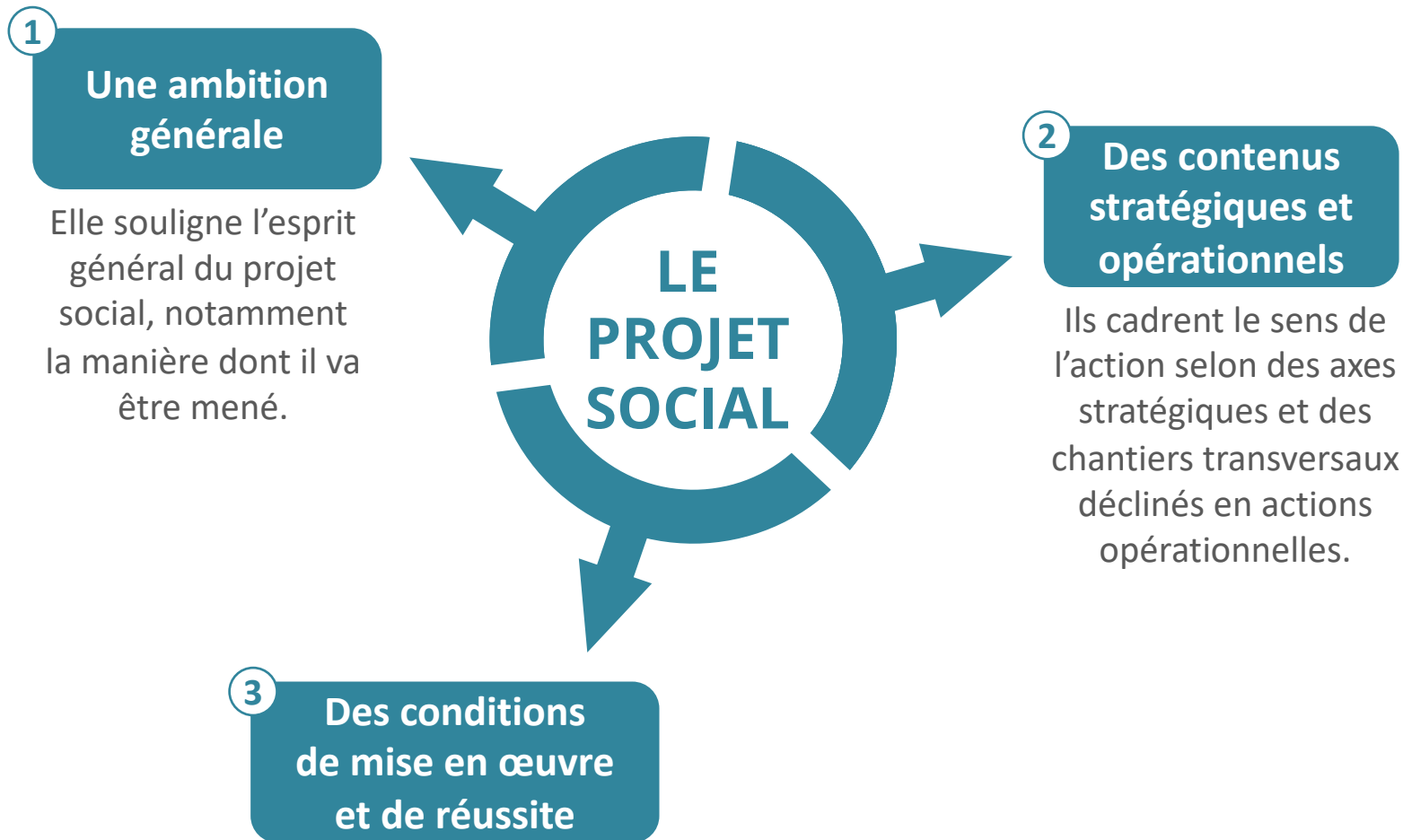
La place et l'articulation du Projet Social avec le Projet de Territoire

→ « Pour une politique sociale étroitement imbriquée avec les autres politiques prioritaires du projet de territoire »



→ Trois domaines d'action permettant de mieux accompagner les parcours de vie des habitants du territoire.

Structuration générale du Projet Social → L'armature



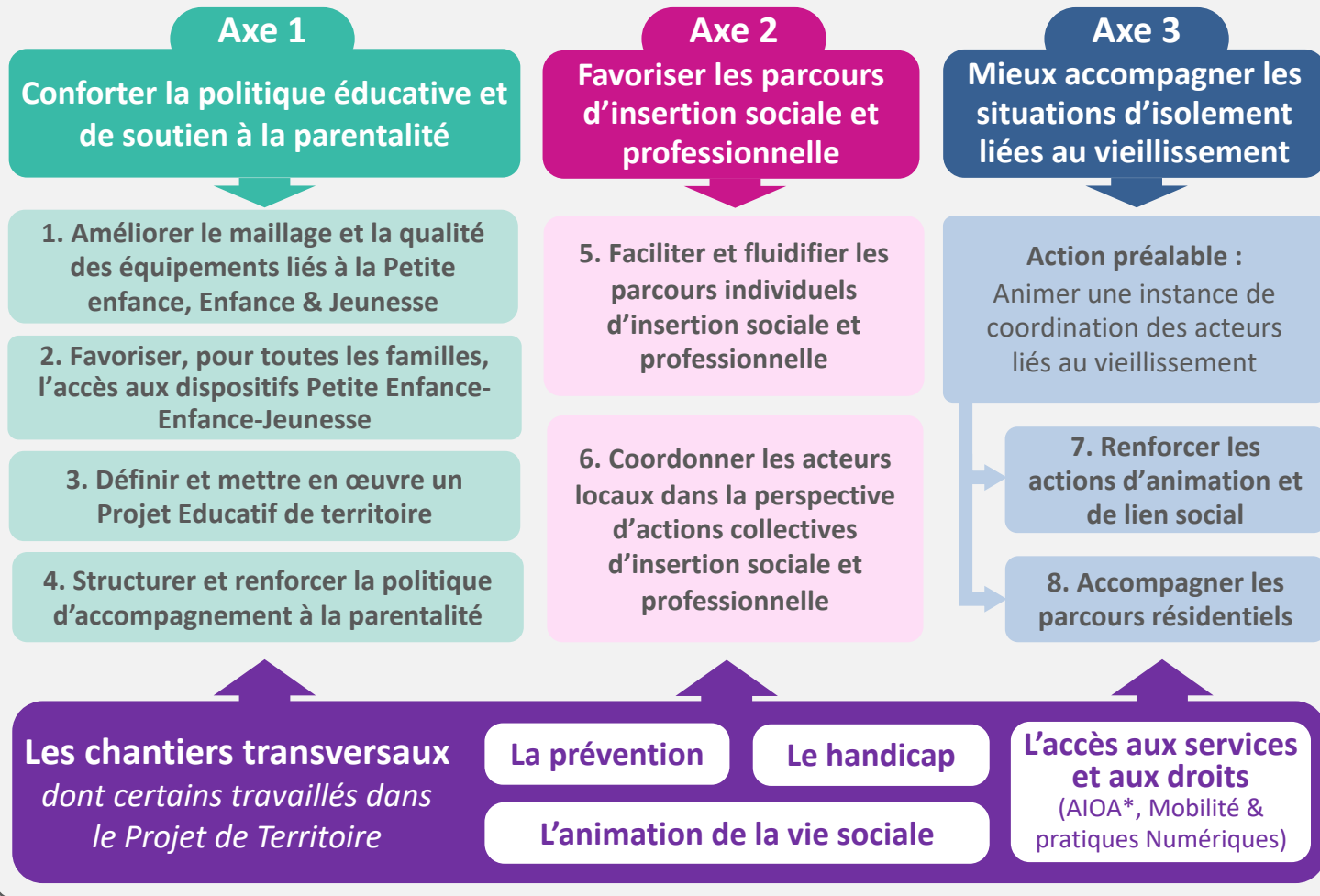
Elles précisent, notamment en termes de méthode et de moyens, comment les contenus stratégiques vont pouvoir être mis en œuvre de manière opérationnelle.

La synthèse générale Projet Social

1 L'ambition générale du projet social

« Développer une lecture commune des dynamiques et enjeux sociaux afin de mettre en œuvre un projet social basé sur le renforcement des coopérations locales et permettant de mieux accompagner le parcours des habitants »

2 Les contenus stratégiques : Axes & chantiers transversaux



3 Les conditions de mise en œuvre et de réussite

La gouvernance politique et technique

La structuration et la coordination des réseaux d'acteurs (dont communes)

Le renforcement des démarches entre les différents services communautaires

Le suivi et l'évaluation de l'action menée (dont CTG**)

*AIOA : Accueil, Information, Orientation et Accompagnement des publics

**CTG : Convention Territoriale Globale

Contexte, enjeux et sens de l'axe :

- La crise sanitaire = fragilisation des familles
- La politique éducative et d'accompagnement à la parentalité doit renforcer les partenariats afin de mieux accompagner les familles, notamment les plus fragilisées.

1. Améliorer le maillage et la qualité des équipements

- Les structures collectives 0-3 ans : Création à Durtal et à Jarzé, amélioration à Cheffes.
- Les ALSH 3-11 ans : Création à Seiches, amélioration à Tiercé.
- Les accueil jeunes 11-17 ans : Création à Tiercé, amélioration Corzé et Seiches.

3. Définir et mettre en œuvre un Projet Educatif de territoire

- Engager une réflexion de fond sur le sens de la politique éducative. Premiers axes de travail :
 - Le renforcement des partenariats CCALS / acteurs locaux.
 - Le travail de prévention primaire mené à partir des dispositifs enfance-jeunesse & parentalité.
 - L'action éducative comme outil d'animation de la vie sociale.

2. Favoriser, pour toutes les familles, l'accès aux dispositifs Petite Enfance-Enfance-Jeunesse

- Mieux repérer des familles fragilisées.
- Ajuster la politique tarifaire des ALSH.
- Renforcer la communication sur l'offre.

4. Structurer et renforcer la politique d'accompagnement à la parentalité

- Structurer et animer le réseau d'acteurs.
- Engager le travail sur les actions collectives à mettre en place.
- Travailler avec la Maison Départementale Des Adolescents sur la mise en place d'une permanence sur la CCALS.

Contexte, enjeux et sens de l'axe :

- De nombreux acteurs pour l'accompagnement des parcours d'insertion → Rôle très positif des Maisons France Services.
- MAIS un manque de coordination des différents partenaires de l'insertion pour développer les actions collectives permettant de favoriser les parcours d'insertion.

5. Faciliter et sécuriser les parcours individuels d'insertion soc. & prof.

→ Développer le maillage France Services via :

- Une seconde antenne à Tiercé,
- Un minibus France Services itinérant.

→ Développer une démarche coordonnée d'attribution des logements sociaux.

→ Mieux coordonner les démarches d'accompagnement individuel (via l'interconnaissance entre les différents acteurs).

6. Développer les actions collectives contribuant aux parcours d'insertion sociale et professionnelle

- Mieux repérer & accompagner les publics « invisibles ».
- Travailler à la remobilisation des publics éloignés de l'emploi (en lien avec les acteurs de l'IAE*).
- Renforcer les actions pour le retour/accès à l'emploi avec les acteurs économiques : Rallye pour l'emploi, Job dating, matinales de l'emploi, Forum de l'emploi...

*IAE : Insertion par l'Activité Economique

Approfondir la réflexion sur la mise en place d'un outil d'action sociale communautaire : Vers la création d'un CIAS ?

La création d'un CIAS permettrait :

- D'assurer une meilleure équité d'accès aux aides sociales légales et facultatives et au logement social,
- De structurer et animer le réseau des acteurs locaux.

A noter : La création d'un CIAS n'implique pas la disparition des CCAS.

Contexte, enjeux et sens de l'axe :

- Une offre en matière de services à la personne et d'hébergement en établissement déjà bien structurée.
- D'où un intérêt pour la CCALS et les communes à développer de nouvelles réponses permettant de lutter contre l'isolement des personnes âgées → Favoriser les liens entre les habitants, entre les générations (approche positive et inclusive du vieillissement).

Action préalable :

Animer une instance de coordination des acteurs liés au vieillissement



Objectif :

Elargir à l'ensemble du territoire le travail de coordination des acteurs gérontologiques jusqu'ici engagé sur le secteur de Tiercé.

7. Renforcer les actions d'animation et de lien social sur l'ensemble du territoire d'ALS

- Développer sur l'ensemble du territoire une action de « visiteurs à domicile ».
- Poursuivre les actions d'animation jusqu'ici développée par les services de la CCALS.
- Accompagner les clubs des aînés afin de pérenniser et diversifier leurs actions

8. Accompagner les parcours résidentiels des personnes âgées

- Renforcer l'information des personnes âgées et aidants sur le CLIC
- Développer des actions de sensibilisation pour adaptation des logements au vieillissement (avec le CLIC).
- Accompagner les personnes âgées et les aidants dans l'appréhension de leur parcours résidentiel : Forum-rencontre, Semaine Bleue, actions de sensibilisation, ...

Chantier 1 : « La prévention »

Deux niveaux d'intervention en matière de prévention :

1. Développer, dans la durée, une démarche d'analyse de l'évolution des besoins sociaux.

2. Mobiliser les acteurs locaux (via les comités de coordination) sur la mise en place d'action de prévention :

- **Axe 1** : Renforcer le travail de prévention jeunesse et en direction des familles,
- **Axe 2** : Développer des actions collectives de prévention en lien avec la santé, le logement, l'isolement social...
- **Axe 3** : Développer des actions liées à la prévention de perte d'autonomie.

Chantier 2 : « L'animation de la vie sociale »

Objectif général :

Impulser, renforcer et accompagner les actions d'animation permettant de développer les liens entre les habitants du territoire et de les mobiliser d'avantage dans la vie des communes.

Une hypothèse de travail à approfondir :

La création d'un Centre Social.

- Un outil basé sur la mobilisation et l'implication des habitants (travailler sur le « pouvoir d'agir »).
- Un outil d'échelle CCALS, basé sur 2-3 points d'ancrage (Durtal, Seiches... à affiner) mais qui repose aussi sur le principe de l'itinérance et de « l'aller-vers ».
- Un outil qui, en termes de locaux, doit être envisagé conjointement avec les projets d'équipement à venir (exemple d'un nouvelle ALSH à Seiches).

Chantier 3 : « Le handicap »

Premières déclinaisons opérationnelles selon les trois axes du projet social :

Axe 1 : Renforcer les conditions d'accueil au sein des structures éducatives de la CCALS et mieux communiquer en direction des familles afin de favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap.

Axe 2 : Travailler, avec les partenaires locaux, l'accompagnement des personnes en insertion et confrontées à des problématiques psychiques et/ou liées à un handicap.

Axe 3 : Engager une réflexion collective sur la question de l'accompagnement des personnes âgées en situation de handicap : Quelles réalités ? Quels besoins ? Quelles réponses développées et avec quels partenaires ?

Chantier 4 : « L'accès aux services et aux droits »

Premières déclinaisons opérationnelles

1. **La structuration de l'AIOA :** Renforcer l'articulation entre le 1^{er} accueil en mairie et France Services pour un meilleur accès aux services et aux droits.
2. **L'accompagnement à la mobilité :** Pour une meilleure appropriation de l'offre existante et l'élargissement de l'offre solidaire (*Transport Solidaire*) en direction de publics en insertion de l'ensemble du territoire communautaire.
3. **L'accompagnement des pratiques numériques** selon différentes perspectives :
 - Faciliter les démarches administratives en ligne,
 - Accompagner les jeunes publics à la maîtrise des outils et des contenus numériques,
 - Travailler avec les familles sur la question des pratiques numériques au quotidien.

Synthèse des instances de coordination à mettre en place

→ Les instances de coordination

Le Comité « Education-Parentalité »

« Education-Parentalité »

Animation technique : 0,5 ETP

Principaux acteurs

- Service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse
- France Services
- Equipes enseignantes,
- Associations dont APE,
- CAF, MSA,
- MDS,
- DDCS,
- ...

Commission « Enfance Jeunesse »

Trois Principales instances de coordination des acteurs locaux

Le Comité « Gérontologie »

« Gérontologie »

Animation technique : 0,5 ETP

Principaux acteurs

- Services actions Sociales CCALS ,
- France Services
- EHPAD, Résidences Personnes âgées
- MDS,
- MSA et CARSAT,
- CLIC, ADMR, SSIAD
- Sourires Partagés
- ...

Commission « Actions Sociales »

Commission « Actions Sociales »

Commission « Dévt. éco. »

Le Comité « Insertion sociale et professionnelle »

Animation technique : 0,5 ETP

Principaux acteurs

- Service Actions Sociales CCALS
- France Services
- CCAS,
- MDS,
- CAF & MSA
- Pôle Emploi, Mission Locale, Cap emploi
- ESCALE, SOLIPASS
- Asso. Caritatives
- ...

Un principe :

Chaque comité est présidé par l'élu(e) référent(e)